



PROCES-VERBAL BUREAU DU CONSEIL FEDERAL

Réunion du : Jeudi 25 novembre 2010

à : 17h00

Présidence : M. Fernand DUCHAUSSOY

Présents : MM. Frédéric THIRIEZ, Christian TEINTURIER, Noël LE GRAET, Jacques LEGER, Gervais MARTEL, Henri MONTEIL, Bernard DESUMER

Assistent à la séance MM. Jacques LAMBERT, Jean-Pierre HUGUES, Jean LAPEYRE, Marino FACCIOLI (pour partie)

I. QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Fédération Française Handisport : Championnat du Monde de Foot Fauteuil Electrique

Vu la lettre du 17 novembre 2010 du président de la Fédération Handisport informant la FFF de la tenue à Paris, en octobre-novembre 2011, du Championnat du Monde de Foot Fauteuil Electrique et demandant l'appui de la FFF,

Le Bureau,

Donne son accord pour soutenir l'événement (figuration au comité d'honneur), charge le Directeur Général de désigner un représentant des services (Direction des compétitions et des relations internationales) pour coopérer avec le comité d'organisation et renvoie à une date ultérieure la décision relative à une subvention éventuelle.

Profil de poste pour la fonction de Directeur Technique National

M. Christian TEINTURIER rend compte au Bureau des réflexions en cours sur la définition du profil de poste du futur DTN.

La définition d'une politique sportive fédérale est un préalable indispensable. C'est en ce sens que travaille le groupe composé de MM. LOUVEL, TRONSON et lui-même. Les rencontres nécessaires sont en cours (Laurent BLANC, entraîneurs nationaux...) et sont bien accueillies.

Le délai du 31 décembre est trop court pour conclure. Le groupe a besoin d'au moins 3 ou 4 mois. Puisqu'un nouveau président de la FFF doit être élu le 18 juin 2011 sur la base de nouveaux statuts, il serait logique que la nomination du nouveau DTN ne vienne qu'ensuite. Il est de toute façon nécessaire d'informer et de consulter le Ministère des sports.

Le Bureau décide de conforter François BLAQUART dans son intérim au-delà du 31 décembre 2010. Le Président Fernand DUCHAUSSOY le recevra pour l'en informer.

Equipe de France : suites de la Coupe du Monde en Afrique du Sud

Le Président Fernand DUCHAUSSOY rend compte au Bureau des décisions qui ont été prises à l'occasion du rassemblement du match Angleterre-France pour résoudre définitivement la question de l'abandon par les joueurs présents en Afrique du Sud de ce que l'on a appelé les « primes de sponsoring ».

Tous les joueurs concernés qui étaient présents à ce rassemblement ont signé une renonciation individuelle. La FFF fera dans les prochaines semaines, notamment par l'intermédiaire de Marino FACCIOLI, les démarches nécessaires pour obtenir une décision identique des autres joueurs concernés.

Le Bureau approuve la demande du Président de mettre en place un groupe, composé de MM. Bernard DESUMER, Marino FACCIOLI et d'un représentant de la LFA, qui sera chargé de suivre et contrôler l'utilisation au profit du football amateur de la somme d'environ 3 M€ rendue disponible par les joueurs.

Agent sportif

Le Bureau,

Considérant que, conformément à la demande de M. Alain BRUYERE, la Commission fédérale des agents sportifs, réunie le 15 novembre 2010, a émis un avis favorable au retrait de la licence d'agent sportif de ce dernier,

Procède au retrait définitif de la licence d'agent sportif de M. Alain BRUYERE ;

Précise qu'il ne pourra désormais prétendre à l'exercice de cette activité qu'à la condition de se soumettre à nouveau à l'examen pour l'obtention de la licence d'agent sportif organisé par la FFF.

II. ASSEMBLEE FEDERALE DU 18 DECEMBRE 2010

Le Bureau valide le projet d'ordre du jour de l'Assemblée Fédérale du 18 décembre 2010 et charge le Secrétaire Général, Henri MONTEIL, de le présenter au Conseil fédéral du 26 novembre pour approbation.

III. ASSEMBLEE FEDERALE D'ETE DU 18 JUIN 2011

A la suite de la décision du Bureau du Conseil Fédéral du 4 novembre 2010 d'organiser exceptionnellement l'Assemblée Fédérale d'été 2011 à Paris en raison de son caractère électif, la Ligue de la Méditerranée, qui avait entamé depuis dix mois la préparation de cette assemblée, a écrit au Président DUCHAUSSOY pour demander qu'elle soit dès maintenant désignée pour accueillir l'Assemblée Fédérale d'été en 2012.

Le Bureau donne un accord de principe à cette demande et charge le Secrétaire Général, Henri MONTEIL, de se rapprocher de la Ligue d'Aquitaine et de la Ligue de Bretagne, initialement désignées pour accueillir les assemblées de 2012 et de 2013, afin qu'elles acceptent de reporter d'une année leur organisation respective.

Le Directeur Général
Jacques LAMBERT